

Bilan d'activité 2020



Avec le soutien financier de :



Table des matières

<i>L'interprofession FIBOIS SUD.....</i>	<i>3</i>
<i>Actions menées en 2020 en région Sud-PACA</i>	<i>5</i>
1- Stratégies et développement de l'association	5
CONTRAT STRATEGIQUE DE FILIERE.....	5
CREATION DES COMITES SPECIALISES TERRITORIAUX	7
SCHEMA REGIONALE BIOMASSE	7
2- Evènements et communication.....	8
RENCONTRES REGIONALES FILIERE FORÊT BOIS	8
DEVELOPPEMENT DU SITE WEB	9
Annuaire des professionnels : www.fibois-paca.fr/professionnels	9
ANIMATION DES RESEAUX SOCIAUX	9
NEWSLETTER FIBOIS SUD	10
3- Amont Forestier	11
CONCEPTION D'OUTILS PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES	11
EXPOSITION PERMANENTE FILIERE BOIS ECOMUSEE DE LA FORÊT	12
CHARTRE DE CONFIANCE.....	13
RECOLTE ET USAGES DU PIN D'ALEP	15
4- Accompagnement des entreprises	16
SUIVI DE CONJONCTURE CRISE COVID-19	16
ETUDE DU MARCHÉ DE LA PREMIERE TRANSFORMATION EN REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ..	16
GUICHET UNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE LA FILIERE FORET-BOIS	17
PROJETS D'INVESTISSEMENT	18
ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA CERTIFICATION PEFC	18
GROUPEMENT D'ENTREPRISES	19
5- Bois construction.....	21
ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET	21
JOURNEES TECHNIQUES ET VISITES DE CHANTIER	21
PRIX REGIONAL CONSTRUCTION BOIS 2020	26
DEVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DES PINS DANS LA CONSTRUCTION	27
6- Formations.....	28
ISOLATION PHONIQUE CONSTRUCTION BOIS	28
TRAITEMENT ACOUSTIQUE	28
BATIMENTS BOIS ET BIOSOURCES : SYSTEMES CONSTRUCTIFS	28
CONSTRUIRE EN BOIS EN ZONE DE MONTAGNE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE	29

L'interprofession FIBOIS SUD

[L'INTERPRO]



FIBOIS SUD, UNE INTERPROFESSION POUR FÉDÉRER, DYNAMISER ET VALORISER LA FILIÈRE RÉGIONALE

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est un lieu d'échanges et de réflexion qui fédère l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois régionale. Au service des propriétaires et des entreprises, de l'amont à l'aval, de la forêt aux produits bois, FIBOIS SUD accompagne les professionnels avec un objectif majeur : valoriser la ressource de notre territoire.

La forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un maillon social, environnemental et économique essentiel



Avec 1 800 000 hectares de surfaces boisées qui recouvrent 51% de son territoire, la forêt en Provence-Alpes-Côte d'Azur est un maillon social, environnemental, économique essentiel de la région.

Dans le but de développer, protéger et valoriser cette ressource forestière, les acteurs de la filière (propriétaires publics ou privés, gestionnaires, experts, exploitants, trans-

formateurs, industriels et constructeurs...) œuvrent depuis de nombreuses années sur le terrain, dans le respect des usages et de la multifonctionnalité.

Je souhaite que FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur soit un lieu d'échange, de dialogue et de réflexion commune qui regroupe et fédère l'ensemble des acteurs de la filière régionale forêt-bois pour leur permettre de mener des projets interprofessionnels cohérents et innovants.

C'est ensemble que nous répondrons aux enjeux de la filière.

Augmenter la mobilisation des bois de la forêt régionale, les usages des bois locaux dans la construction ou la chimie verte, renforcer la compétitivité de la première transformation ou encore l'attractivité des métiers de la filière... sont autant de défis que nous ne pouvons relever que collectivement.

Olivier GAUJARD
Président

Une gouvernance interprofessionnelle répartie en 3 collèges

FIBOIS SUD est l'interprofession de la filière forêt-bois sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. A ce titre, elle rassemble et représente l'ensemble des organismes publics et professionnels de la filière régionale, répartis au sein de 3 collèges :



Le Conseil d'Administration : des acteurs engagés pour la filière

POUR MENER À BIEN SES AMBITIONS, FIBOIS SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR S'APPUIE SUR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERPROFESSIONNEL, COMPOSÉ DE 11 MEMBRES, QUI DÉFINIT LA STRATÉGIE DE L'ASSOCIATION :

Président :

Olivier GAUJARD, Représentant de Evirabat BOM

Vice-Présidents :

Thomas PETREAULT, Représentant de la COPACE

Frédéric-Georges ROUX, Président de l'Union régionale des syndicats de forestiers privés

Treasury :

Michel GRAMBERT, Président de l'Union Régionale des Communes Forestières

Secrétaire :

Bruno GIAMINARDI, Président du Centre Régional de la Propriété Forestière

Administrateurs :

Olivier ROUSSET, Directeur territorial Midi-Méditerranée de l'Office National des Forêts

Jean-Louis MARSANDE, Président du Syndicat des Exploitants Forestiers Sciences Alpes Méditerranée

Christian SALVIGNOL, Président de l'Association Nationale pour la Formation aux Métiers de la Forêt (ANFMF)

Didier SAVANIER, Représentant de l'association des Utilisateurs de Biomasse Énergie

Marc BOURGLAN, Délégué Régional de l'Union des métiers de bois FFB

Paul COULOMP, Président de Association Territoriale de la Filière Bois Sud

Raphaël AZALBERT, Ordre des Architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur

DES FINANCEURS aux côtés de FIBOIS SUD

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur est soutenue financièrement par l'Etat, à travers la DRAAF (la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que par l'ADEME, les Conseils départementaux des Alpes-Maritimes et des Hautes-Alpes et le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire. Un travail partenarial est engagé afin de créer une nouvelle dynamique territoriale.

Des engagements au bénéfice de l'ensemble de la filière

FIBOIS SUD s'engage aux côtés des acteurs de la filière afin de dynamiser l'activité forestière et de promouvoir l'usage du matériau bois.

3 OBJECTIFS COLLECTIFS	3 MISSIONS TRANSVERSALES
• Augmenter la mobilisation du bois, pour faire face aux besoins croissants des utilisateurs régionaux, dans le respect de la gestion durable et multifonctionnelle de la forêt.	• Représenter les acteurs de la filière, au niveau régional et national, auprès des institutions et partenaires.
• Développer l'utilisation du bois sous toutes ses formes et rechercher une meilleure valorisation de la ressource, notamment par l'innovation.	• Renforcer le dialogue entre les acteurs de la filière, être un lieu d'échanges et de concertation.
• Accroître la valeur ajoutée créée sur les territoires, en favorisant la transformation des bois par les entreprises régionales.	• Développer des projets multi-partenariaux, des actions collaboratives.

Un programme d'actions partagé

FIBOIS SUD met en œuvre une stratégie de filière constituée de 4 axes prioritaires :

- **Développer les usages du bois**, dans la construction, l'énergie et l'industrie,
- **Contribuer à la structuration de la filière** par l'accompagnement des entreprises, le développement des compétences et la promotion des bonnes pratiques,
- **Communiquer largement** pour promouvoir l'image de la filière et faire comprendre l'utilité sociale, environnementale et économique de la récolte des bois,
- **Représenter la filière** auprès des acteurs institutionnels et contribuer à la définition des politiques forêt bois régionales.



UNE ÉQUIPE au service de l'ensemble des métiers et des territoires

FIBOIS SUD, C'EST 3 EXPERTS ENGAGÉS
AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS.



Florent BIGO
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



Hayeth SIDHOUM
CHARGÉE DE MISSION FORÊT



Claire HARMAND
PRÉSIDENTE BOIS



Léane QUERNEC
CHARGÉE DE MISSION
FILIERES LOCALES

FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Pavillon du Roy René, CD7 Valabre - 13120 Gardanne
 Contact : T. 04 42 38 66 50 - contact@fibois-paca.fr



© FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur / Avril 2019

Actions menées en 2020 en région Sud-PACA

1-Stratégies et développement de l'association

CONTRAT STRATEGIQUE DE FILIERE

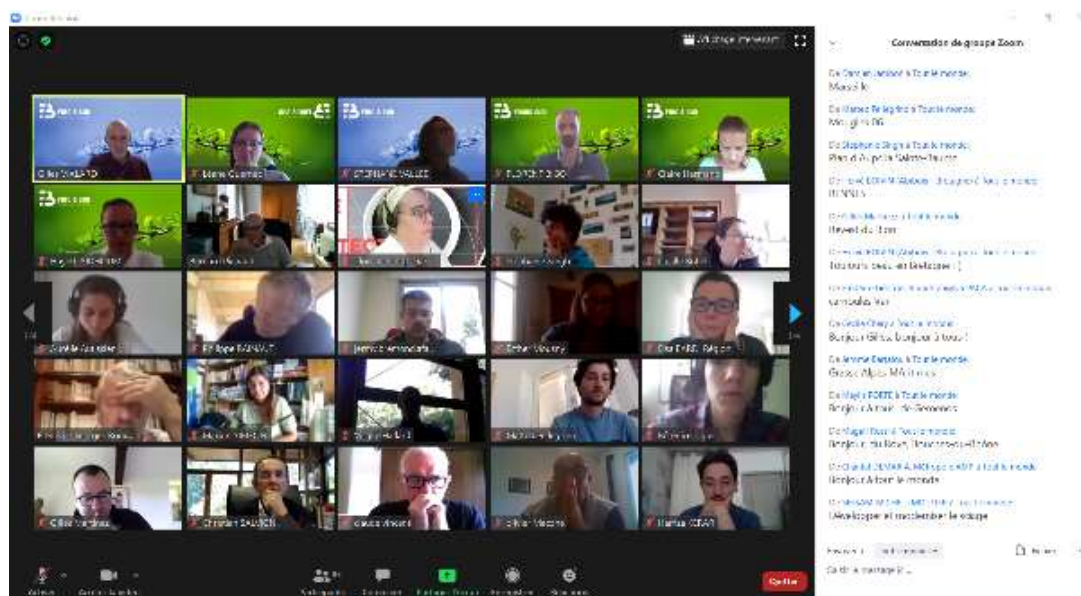
Le Contrat Stratégique de Filière (CSF) définit, à travers un document cadre, les axes et actions prioritaires nécessaires pour renforcer la compétitivité de la filière et conforter son potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, tout en garantissant la gestion durable des forêts. C'est un contrat signé entre l'Etat, la Région et la Filière forêt-bois par l'intermédiaire de FIBOIS SUD.

Il est construit dans la continuité du Programme Régional Forêt Bois (PRFB) dont il constitue un focus sous l'angle de l'économie et de la compétitivité. Il traduit la volonté des Professionnels, de l'État, de la Région et des départements de renforcer la structuration et le développement de la filière à chaque maillon afin de valoriser le territoire et sa ressource forestière.

Elaboré pour une durée de trois ans, le Contrat Stratégique de Filière est le document de référence pour toutes les actions entreprises en région par la filière.

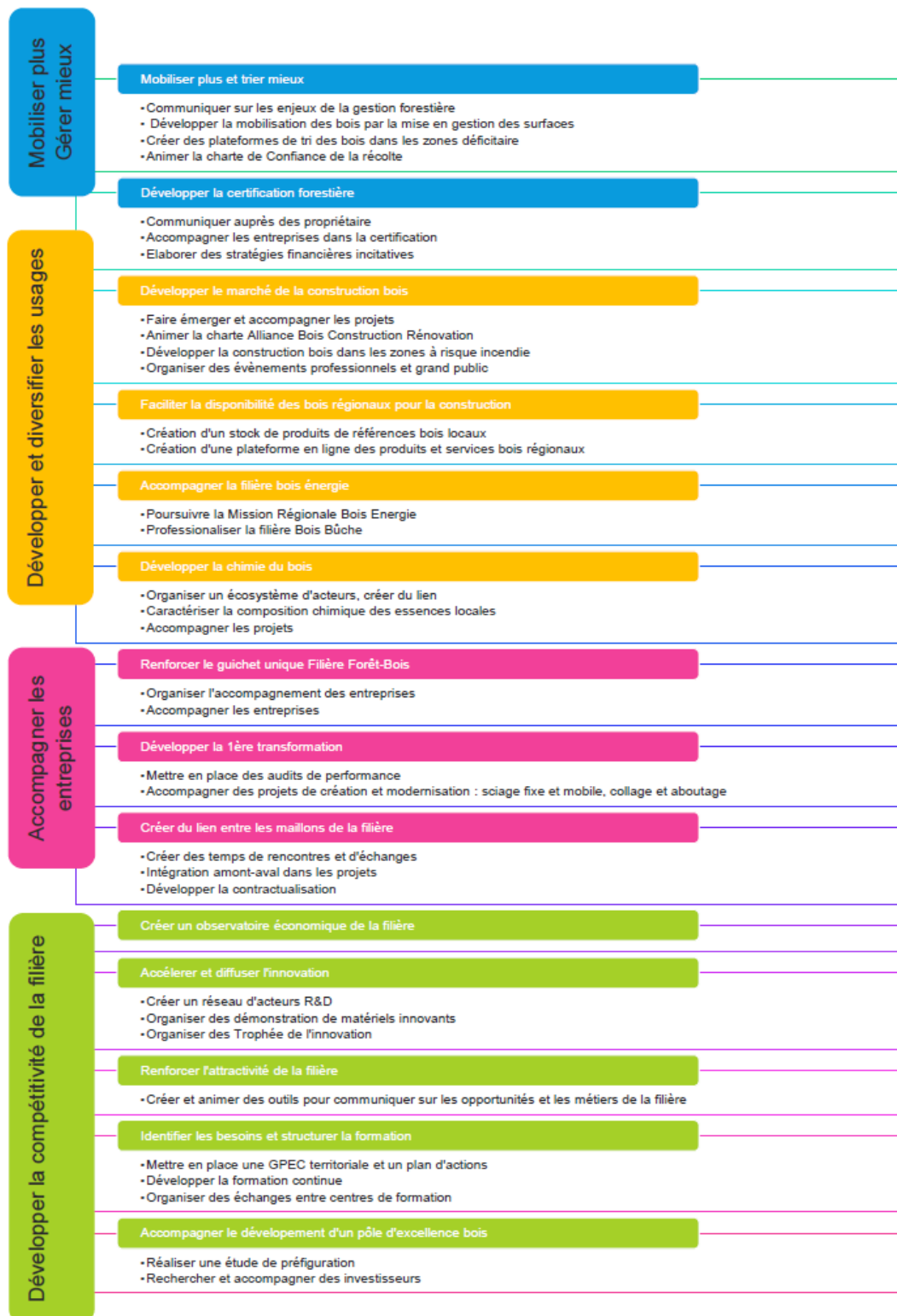
Les acteurs de la filière ont pu participer à l'élaboration du Contrat Stratégique de Filière en PACA lors du forum ouvert du mercredi 10 juin 2020. Le forum ouvert est un outil d'animation en intelligence collective pour, ensemble, établir des priorités, énoncer et développer des idées.

Initialement prévu en présentiel, avec une déclinaison spécifique pour les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, le contexte sanitaire a obligé FIBOIS SUD à innover par l'organisation d'un forum ouvert à distance, une première en France. Des groupes de travail répartis dans des salles de visioconférence thématiques ont pu échanger et produire une vingtaine de propositions structurantes pour la filière.



A l'issue du forum les adhérents et le Conseil d'Administration de FIBOIS SUD ont retravaillé les différentes propositions pour aboutir à 14 actions réparties dans 4 grandes thématiques.

Synthèse des actions CSF 2021 – 2024



Télécharger la version complète du Contrat Stratégique de Filière : [ici](#)

CREATION DES COMITES SPECIALISES TERRITORIAUX

Le Conseil d'Administration de FIBOIS SUD a voté le 4 novembre 2020, un règlement intérieur validant la création de 3 Comités Territoriaux :

- Un Comité 04-05
- Un Comité 13-84
- Un comité 06-83

L'objectif est de mobiliser des réseaux de professionnels pour échanger, débattre, former et informer, proposer des projets pour la filière, identifier les besoins, créer du lien entre les membres... et toutes autres activités en lien avec le développement de la filière forêt-bois à l'échelle départementale.

Membres

Les membres des comités spécialisés territoriaux sont des personnes physiques ou morales, professionnel(le)s de la filière forêt-bois des territoires couverts par les comités.

Droit et devoir des membres

Pour faire partie des comités les membres doivent s'acquitter d'une contribution financière à FIBOIS SUD. Le montant de la contribution est proposé par le Bureau de l'association et ratifié lors du premier Conseil d'Administration annuel.

Dans chaque comité les membres nomment pour 3 ans un Délégué de Comité chargé de faire le lien avec les instances statutaires de FIBOIS SUD. Le Délégué de comité est invité à minima 1 fois par an à un Conseil d'Administration pour rendre compte des activités du comité.

Les membres des comités à jour de leur contribution bénéficient de réduction sur les formations et événements de FIBOIS SUD. Les contributeurs bénéficient des services proposés par la structure (accompagnement montage de dossier de subventions...).

Les contributeurs peuvent bénéficier des outils de FIBOIS SUD ou de ses partenaires :

- la bourse d'emploi de France Bois Région.
- La charte de confiance
- ...

Fonctionnement

Le comité est animé par un chargé de mission de FIBOIS SUD.

Les invitations sont envoyées aux membres des comités au moins 15 jours à l'avance, l'ordre du jour est déterminé collégialement.

Des partenaires, institutionnels, commerciaux, experts, ou toutes autres personnes ... peuvent être invités occasionnellement aux réunions du comité en fonction de l'ordre du jour et sur proposition des membres.

SCHEMA REGIONALE BIOMASSE

FIBOIS SUD coanime en partenariat avec EnvirobatBDM le Comité de Chaîne de Valorisation Ecoconstruction du Schéma Régional Biomasse.

Les travaux réalisés cette année ont permis de :

- Consolider les fiches actions des différentes filières : <https://outil-fibois-paca.fr/index.php/s/PiJyzcNZQNMErQD>

2-Evènements et communication

RENCONTRES REGIONALES FILIERE FORÊT BOIS

Pour cette troisième édition, FIBOIS SUD et le SEFSAM (Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs Alpes Méditerranée), ont proposé un programme sur les thèmes de la récolte et de la transformation des bois.

En raison du contexte sanitaire, les Rencontres Régionales se sont déroulés cette année en visioconférence, ce qui n'a pas empêché plus de 50 participants, dont de nombreux scieurs et exploitants forestiers, de se réunir pour échanger sur les perspectives d'avenir de la filière forêt-bois.

Le programme de la matinée a permis de présenter deux études, pilotées respectivement par le SEFSAM et FIBOIS SUD :

- Etat des lieux et perspectives d'évolution du parc de machines d'exploitation forestière en région Provence-Alpes côte d'Azur. Ces résultats ont été mis en perspective des objectifs de récolte de bois et des besoins en main-d'œuvre au niveau régional.
- Analyse croisée de l'offre de produits et services des entreprises de première transformation et des attentes du marché de la construction bois.

A partir de ces diagnostics, les participants ont pu échanger sur les opportunités et leviers de développement de la filière. Pour conclure la matinée, la présentation d'un projet collectif mené dans les Hauts-de-France, visant à la mise en place d'une plateforme de mutualisation et stockage de sciages locaux, a permis d'illustrer un retour d'expérience concret.

L'après-midi, dans le cadre de leurs missions d'accompagnement des entreprises dans leurs difficultés quotidiennes ou dans leurs projets de développement, FIBOIS SUD et le SEFSAM ont proposé aux participants un tour d'horizon des dispositifs d'aides et d'accompagnement :

- Aides directes de l'Etat (DRAAF, Massif Alpin) et du Conseil Régional
- Dispositifs financier et plan de relance, BPI France
- Guichet unique des entreprises et accompagnement, FIBOIS SUD et SEFSAM



DEVELOPPEMENT DU SITE WEB

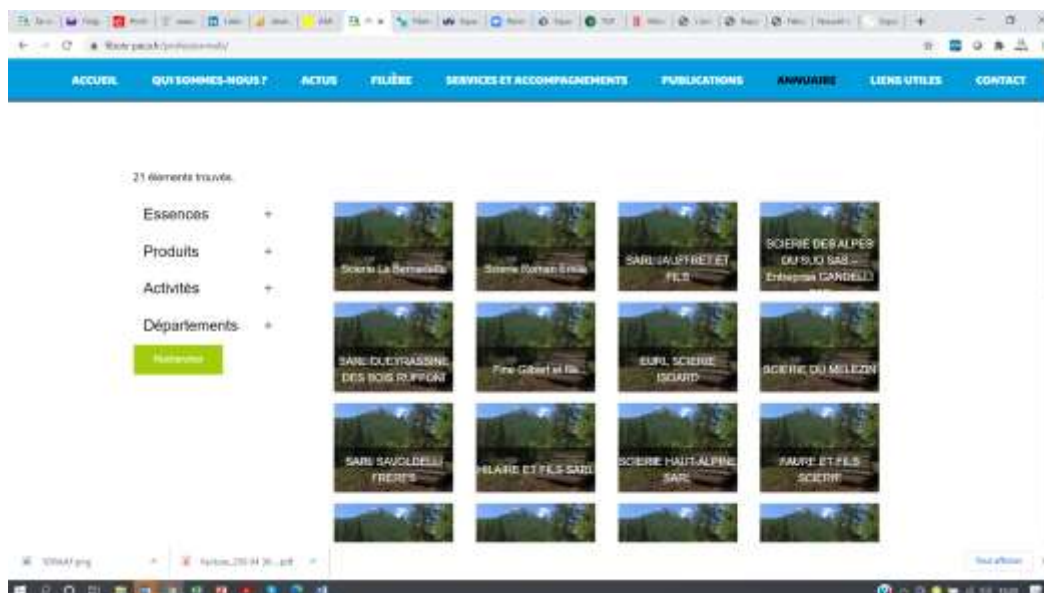
Annuaire des professionnels : www.fibois-paca.fr/professionnels

Le site web de FIBOIS SUD poursuit les objectifs suivants :

- Communiquer autour de la filière forêt-bois régionale
- Présenter l'association, ses missions, son fonctionnement, ses actions
- Présenter et proposer de l'information sur les différents maillons de la filière

Afin de communiquer sur l'offre de service et produits des professionnels de la transformation du bois, FIBOIS SUD a mis en place en 2020 sur son site internet un moteur de recherche permettant d'identifier rapidement les scieurs du territoire suivant plusieurs critères :

- Essences de bois
- Produits
- Département



L'annuaire des professionnels devraient s'enrichir en 2021 des entreprises de récolte et des entreprises du secteur de la construction.

ANIMATION DES RESEAUX SOCIAUX

Pour communiquer sur ces actions et mettre en valeur la filière forêt-bois régionale, FIBOIS SUD est principalement actif sur linkedin. Une quarantaine de posts concernant les formations et les actualités de l'association et de la filière ont été publiés. FIBOIS SUD est suivi par 1300 professionnels de la filière.



NEWSLETTER FIBOIS SUD

Pour communiquer sur ces actions et mettre en valeur la filière forêt-bois régionale, FIBOIS SUD envoie régulièrement des NEWSLETTER à l'attention des acteurs et professionnels de la filière.

Environ 70 Newsletter ont été envoyées en 2020.



3-Amont Forestier

CONCEPTION D'OUTILS PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES

En 2019, FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur a conçu de nombreux documents de communication pour :

- parler de la forêt régionale,
- en présenter les aspects sociaux, économiques et environnementaux mais également expliquer leur multifonctionnalité,
- expliquer ses forces, les enjeux pour l'avenir...
- parler des métiers de la forêt et du bois aux plus jeunes et intégrer ce thème dans des programmes plus larges d'éducation à l'environnement,
- et lever les idées reçues sur certains aspects de la foresterie comme la récolte de bois (éléments de langages pour une plus grande « acceptabilité de la récolte de bois »).

En 2020 FIBOIS SUD a travaillé sur le développement d'outils pédagogique en vue d'intervenir auprès du jeune public, en milieu scolaire et extrascolaire, pour communiquer sur la forêt, le bois, la filière et ses métiers.

L'objectif de cette action a été de concevoir, créer, acquérir des outils pour construire une mallette pédagogique, véritable solution mobile d'animation, dont l'objet est de faire connaître et communiquer positivement sur la gestion des forêts, le travail des hommes et des femmes en forêt, le matériau bois...

La mallette permet d'animer une séquence d'environ deux heures. Elle est adaptable pour différents niveaux scolaires du CE1 à la classe de 5^{ème} en collège. Elle est ludique, facile d'utilisation (pour des animateurs non spécialistes de la filière) et peu encombrante.

Pour concevoir ces outils, FIBOIS SUD s'est appuyé sur les ressources existantes notamment la mallette Ecolobois développé par l'interprofession Atlanbois et s'est entouré de l'expertise de l'association Les Petits Débrouillards.



➤ Définition des modalités d'utilisation :

FIBOIS SUD met la mallette pédagogique gratuitement à disposition des acteurs de l'animation et de l'éducation à l'environnement de la région (CPIE, Petits Débrouillards, Ecomusée...) pour qu'ils puissent proposer des animations auprès du jeune public en milieu scolaire ou extrascolaire.

Des sessions de prise en main de la mallette seront réalisées tout au long de l'année 2021 lors de séances collectives.

EXPOSITION PERMANENTE FILIERE BOIS ECOMUSEE DE LA FORÊT

FIBOIS SUD a accompagné l'Ecomusée de la forêt de Gardanne dans le développement d'une scénographie sur le thème du bois et ses usages en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans ce cadre, les panneaux de l'exposition « essences et produits bois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur » ont été mis à disposition et retravaillés pour s'intégrer dans la charte graphique de l'écomusée et ont été complétés par des échantillons de bois des essences régionales. FIBOIS SUD a également mis à disposition la vidéo « La gestion forestière durable en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».

Afin de compléter l'exposition FIBOIS SUD a lancé un appel aux dons d'objets en bois par mail auprès de ses contacts. Cet appel a permis de recueillir une mallette en pin cembro, un échantillon de mur ossature bois, de l'écorce de liège...

Une interview d'Olivier Gaujard, Président de FIBOIS SUD a également été réalisée, pour aborder les thèmes de la multifonctionnalité et de la gestion de la forêt, de la formation et de l'emploi dans la filière régionale.

L'exposition sera accessible au public dès que les conditions sanitaires le permettront.



CHARTRE DE CONFIANCE

La charte de confiance de la récolte de bois est le résultat d'un travail conduit par FIBOIS SUD, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a été conçue par un groupe de travail animé par l'interprofession, composé de représentants des propriétaires forestiers, des acheteurs récoltants et des premiers transformateurs de bois. Elle a été validée par un comité de pilotage composé de représentants des organisations de l'amont de la filière. Elle est issue d'une volonté des acteurs de l'amont forestier partageant une même vision de la filière. C'est un outil qui vise à instaurer la confiance et à véhiculer les valeurs d'une filière riche en savoir-faire. Elle constitue un outil didactique destiné aux différents maillons de l'amont de la filière qui instaure un niveau de qualité supplémentaire dans le domaine de la récolte de bois forestier, en venant compléter les dispositions légales et les systèmes de certification forestière déjà en place qui attestent d'une gestion durable des forêts (PEFC, FSC...).

La charte a pour objectifs :

- ✓ D'améliorer la confiance entre les propriétaires et les récoltants
- ✓ De faciliter et d'accroître la mise en marché de bois local dans le respect de la gestion durable des forêts
- ✓ De valoriser le professionnalisme des entreprises qui se sont engagées formellement à en respecter les dispositions

L'adhésion à cette charte est gratuite et volontaire.

Les engagements de la charte concernent les acteurs économiques de la récolte de bois forestier en particulier le propriétaire et/ou son gestionnaire et le récoltant forestier qui s'engagent à respecter scrupuleusement chacun des articles qui la composent.

Contractualisation, bonnes pratiques, sécurité sur le chantier, connaissance des réglementations... Les engagements des signataires de la charte concourent à la gestion durable de la ressource forestière régionale et à l'instauration de la confiance entre les acteurs économiques de la filière.

En vue de sa diffusion et de sa mise en œuvre au sein de la filière forêt-bois régionales, des réunions de présentation de la charte ont été organisées dans les départements en vue d'inviter les exploitants forestiers et les propriétaires à s'approprier ce tout nouvel outil conçu pour promouvoir la gestion durable de la ressource. Etaient également présents les représentants de structures partenaires intervenant en forêt susceptible d'être un relais de l'information sur la charte dans les territoires.

En 2020, les entreprises qui ont participé à cette réunion ont été les premières à être relancées individuellement et les premières à adhérer à la charte de confiance.

La charte de confiance comprend 17 entreprises adhérentes à la fin de l'année 2020.



En 2020, FIBOIS SUD a également créé des outils et des visuels pour communiquer autour de la charte de confiance :

- création du logo de la charte et de son mode d'utilisation
- création d'une page dédiée à la charte de confiance sur le site internet de FIBOIS SUD
- Conception du certificat d'adhésion



- **Réunion du comité de pilotage de la charte**

Présentation de l'avancée du travail/ Etat des lieux des adhésions/ propositions en vue de promouvoir la charte et de faciliter l'application des principes de la charte par les adhérents /mise en place de la commission de médiation/Proposition en vue de la certification PEFC des adhérents.

- **Réalisation d'un guide d'aide à la rédaction du contrat de vente de bois sur pied**

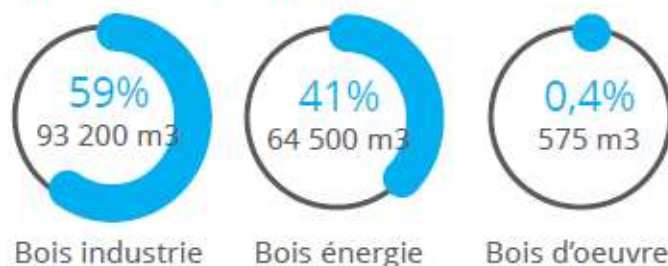
Afin d'aider les entreprises à bien respecter les engagements pris dans le cadre de la charte de confiance, notamment le fait de contractualiser tous les actes commerciaux, l'équipe de FIBOIS SUD a rédigé un mode d'emploi simplifié, destiné aux acteurs économiques de la filière, en vue de les aider à la rédaction d'un contrat de vente de bois sur pied. Ce document décrit les différentes parties qui constituent un contrat, reprend la liste de tous les éléments devant figurer dans ce contrat et en explique les contenus.

RECOLTE ET USAGES DU PIN D'ALEP

Dans le but de mieux connaître les volumes de pin d'Alep récoltés ainsi que leur destination, FIBOIS SUD a mené une enquête auprès de l'ensemble des scieurs et exploitants forestiers de la région.



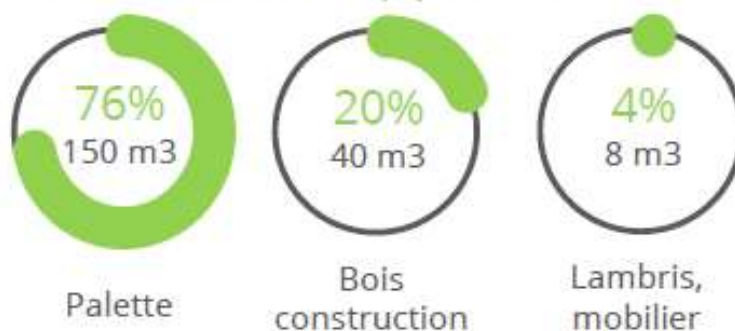
Destination du Pin d'Alep récolté



Concentration des volumes



Destination du Pin d'Alep produit



4-Accompagnement des entreprises

SUIVI DE CONJONCTURE CRISE COVID-19

Dans le cadre de la crise sanitaire et du confinement généralisé qui a sévit au printemps 2020, FIBOIS SUD a mis en place un suivi de conjoncture hebdomadaire regroupant l'ensemble des partenaires de la filière forêt-bois ainsi que la DRAAF et le Conseil Régional. Ces rendez-vous hebdomadaires ont permis de suivre la situation en forêt ainsi que les difficultés rencontrées par les entreprises régionales. Des newsletters d'information hebdomadaire spécifique (voir exemples en lien ci-dessous) ont permis d'informer les entreprises en conséquence.

Exemple de la Newsletter du 19 mars 2020

<https://us18.campaign-archive.com/?e=&u=cba481614edc66855d2cfe37e&id=495304d487>

Exemple de l'Enquête de conjoncture du 17 avril 2020

<https://outil-fibois-paca.fr/index.php/s/ztpTzo5QJNGYsQP>

ETUDE DU MARCHE DE LA PREMIERE TRANSFORMATION EN REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Etat des lieux et analyse des attentes



En 2020, FIBOIS SUD, en partenariat avec la FNB Provence-Alpes-Côte d'Azur, a souhaité connaître et comprendre le marché de la première transformation en région en confiant à la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC PACA) une étude visant à :

- Dresser le contexte général et réaliser un état des lieux des entreprises de première transformation de la région
- Analyser les attentes du marché de la seconde transformation et de la construction bois
- Définir des leviers de développement

Cette étude s'est déroulée en 2 temps:

- Phase 1 Analyse des attentes du marché (construction, seconde transformation) sur la base d'une enquête qualitative.
- Phase 2 Elaboration d'un diagnostic stratégique des entreprises de transformation appréciant forces, faiblesses, performances actuelles, niveaux d'équipement et repérant les leviers nécessaires au développement, sur la base d'une enquête qualitative.

Télécharger la synthèse de l'étude : [ici](#)

Télécharger l'étude complète : [ici](#)

GUICHET UNIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DE LA FILIERE FORET-BOIS

A la demande des acteurs de la filière forêt-bois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'accompagnement des entreprises du secteur s'organise et se structure. La filière a décidé de se doter d'un Guichet Unique animé par FIBOIS SUD. Cette action a pour objectif de permettre à toutes les entreprises du territoire régional, quel que soit leur localisation, de bénéficier d'un accompagnement. Il a également pour objet d'améliorer la connaissance de la filière professionnelle : connaître les entreprises, les identifier, recenser leurs besoins. Il permet d'apporter une expertise aux partenaires et aux financeurs sur les projets.

Le Guichet Unique s'appuie sur un réseau solidaire et collaboratif de partenaires techniques et financiers (SEFSAM, URCOFOR, CCI, Banque de France, CMAR...) mis en place autour de l'interprofession.

Le guichet unique s'adresse aux entreprises de la filière forêt-bois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers, transporteurs, entreprises de première et seconde transformation du bois, entreprises de construction bois (charpente, menuiserie, ...)

Les services du guichet unique :

- informer
- conseiller
- orienter vers les bons interlocuteurs en fonction des besoins
- intégrer au réseau des partenaires de la filière forêt-bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur

sur l'ensemble des thématiques et des sujets qui concernent les entreprises : demander une subvention pour un projet de modernisation, obtenir une certification, se mettre en réseau avec des acteurs de la filière, adhérer à la charte de confiance de la récolte de bois, référencer l'entreprise sur le site de FIBOIS SUD, trouver une formation...

Afin de faire connaître le Guichet Unique auprès des entreprises et des partenaires FIBOIS SUD a développé :

- un flyer résumant l'objet du guichet unique
- Une page dédiée sur le site internet : www.fibois-paca/guichet-unique
- Un numéro spéciale guichet unique de la lettre de FIBOIS SUD

Le guichet unique est opérationnel depuis le 01 juillet 2020



PROJETS D'INVESTISSEMENT

Dans le but d'améliorer l'accès aux aides publiques aux entreprises de la filière Forêt bois et de contribuer ainsi à l'expansion économique du secteur FIBOIS SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne les entreprises (exploitants forestiers, première transformation (scieurs) et seconde transformation (charpente/construction, bois énergie...)) dans leurs projets d'investissement et de développement. FIBOIS SUD facilite le lien entre l'entreprise et les financeurs et nous apportons à ces derniers et dans la mesure du possible une expertise dans les projets financés.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES A LA CERTIFICATION PEFC

Fibois Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur soutien la certification PEFC en région PACA et s'est fixé comme objectif de promouvoir la certification PEFC auprès des entreprises de la filière forêt-bois et de les accompagner dans la mise en œuvre de cette certification.

C'est dans ce cadre qu'un état des lieux de la certification des entreprises de la première transformation du bois dans les Alpes Maritimes et le Var a été réalisé en 2019, qui a permis de définir les besoins immédiats des entreprises sur cette thématique. Les principales scieries des deux départements et qui ont été les premières à mettre en place, depuis 2007, une chaîne de certification, n'ont pas renouvelé leur adhésion à PEFC depuis 2017.



Il s'agit des entreprises suivantes :

- Scierie Coulomp et Fils de Biot (06)
- Scierie Deramond de Carros (06)
- Scierie Jauffret et Fils des Arcs (83)
- Scierie BARALIS de Grasse (06)

FIBOIS SUD a réalisé le suivi post audit dès le début de l'année 2020, pour que les entreprises puissent obtenir leurs certificats PEFC. Certaines entreprises, confrontées à des difficultés importantes, ont été aidées dans la mise en œuvre des mesures correctives, avec l'aide du FCBA et de PEFC France.

Finalement et grâce à l'intervention de FIBOIS SUD, les 4 scieries ont obtenu leurs certificats en mars 2020

- Préparation des audits PEFC de suivi et CE pour 2020 :
 - ✓ Septembre 2020 : Programmation des audits/Échanges avec le FCBA
 - ✓ Novembre 2020 : tours des entreprises pour rappel des éléments de contrôle.
 - ✓ Décembre : les audits ont été réalisés selon le planning suivant :
 - Lundi 07 décembre 2020 : 14h00 - scierie COULOMP de Biot - CE et PEFC
 - Mardi 08 décembre 2020 : 8h30 - scierie DERAMOND de Carros - CE et PEFC
 - Mardi 08 décembre 2020 : 14h00 - scierie JAUFFRET des Arcs - CE et PEFC
 - Mercredi 09 décembre : 8h30 –scierie BARALIS de Grasse - CE et PEFC
- Préparation de la certification de l'entreprise d'exploitation forestière SPINELLI PALANCA
 - ✓ 28 octobre : Préformation dispensée par FIBOIS SUD à l'entreprise : rédaction 1^{ère} version de la procédure /téléchargement des documents référents de la certification/préparation du dossier de candidature
 - ✓ 19 novembre : Réunion PEFC PACA : préparation des éléments de formation
 - ✓ 26 novembre : Formation en partenariat avec PEFC PACA
 - ✓ AUDIT PEFC initial dispensé par le FCBA le 10 décembre 2020

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

En 2019 FIBOIS SUD a accompagné l'émergence d'un groupement d'entreprises de construction sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur visant le développement d'une offre de Bois des Alpes certifiée auprès des Maîtres d'ouvrage de la région.

Cet accompagnement a permis de cerner les attentes des entreprises et de créer la confiance nécessaire entre les membres. Ainsi, les entreprises suivantes ont décidé de s'engager dans un processus de groupement et de se faire accompagner sur l'année 2020 :

- SCOP Triangle, Gardanne (13)
- Les Toits de Provence, Le Puy-Sainte-Réparate (13)
- Avenir Bois Construction, Salon de Provence (13)
- Les Toitures Montiliennes, Montélimar (26)
- Garcin Construction Bois, Sisteron (04)

Ces cinq entreprises représentent en cumulé : 17 millions d'euros de Chiffre d'Affaires en 2019, 130 salariés, 6 500m² d'atelier, 12 100 m² de stockage, 1 170m² de bureau.

Trois entreprises sont déjà certifiées Bois des Alpes, les deux autres devraient se certifier dans les prochains mois.

En 2020, FIBOIS SUD a continué l'accompagnement du groupement de manière opérationnelle.

Concernant la **certification Bois des Alpes**, trois entreprises sont déjà certifiées. Les Toits de Provence et Avenir Bois Construction devraient quant à elle se certifier dans les prochains mois, elles sont en contact avec l'organisme certificateur.

Les démarches sont en cours avec l'association Bois des Alpes pour étudier de quelle manière le groupement pourrait être certifié et/ou utiliser la certification Bois des Alpes.

Accompagnement juridique :

Choix du type de structure, rédaction des statuts et du règlement intérieur. Les documents ont été finalisés en 2020 et seront déposés à la chambre de commerce de Manosque en 2021.

Accompagnement organisationnel :

Fibois a accompagné les entreprises à mettre en place des méthodes et procédures de mutualisation : prêt de main d'œuvre, machines, études, négociations auprès des fournisseurs de matériaux et services... Cela a été rendu possible grâce à l'audit des moyens matériels et humains des cinq entreprises qui a été réalisé par FIBOIS SUD.

Le modèle économique du groupement a été établi par les entreprises, accompagné par FIBOIS SUD.

Les recettes du GIE proviendront de différentes sources, principalement :

- Du droit d'entrée et de la cotisation annuelle des entreprises membres,
- D'un pourcentage versé par les entreprises membres pour chaque projet apporté par le GIE,
- D'un retour sur la marge d'achat groupé de matériaux courants dont les produits certifiés Bois des Alpes.

La communication interne a été organisée grâce à plusieurs outils mis en place par Fibois Sud :

- Un Google Drive permettant à chacun de consulter des documents, de les modifier et d'en partager. On y trouve notamment les comptes-rendus de réunion, les documents officiels, les photos des réalisations des entreprises, les éléments de la charte graphique, les devis et factures...
- Un groupe WhatsApp avec les cinq entreprises et Fibois Sud. Il permet d'alléger la boîte mail de chacun et de communiquer plus rapidement que par mail.
- Un groupe WhatsApp avec toutes les entreprises présentes lors du séminaire de septembre 2020.
- Un échange par mail pour les informations plus détaillées ou officielles.

Accompagnement communication :

FIBOIS SUD a accompagné le groupement dans l'élaboration de ses éléments de langage, son identité visuelle, son nom et la représentation de ses valeurs, avec une entreprise spécialisée dans la communication.



La création du cahier des charges du site internet a été réalisée dans le but de permettre aux cinq entreprises de communiquer le plus rapidement sur le GIE. La mise en ligne du site internet est planifiée pour l'été 2021.

5-Bois construction

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Dans le cadre de la mission Prescription Bois, Fibois Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur propose aux porteurs de projet un accompagnement gratuit pour faciliter l'intégration de bois dans les constructions régionales. Ce service s'adresse aux maîtres d'ouvrages publics et privés et aux maîtres d'œuvre pour :

- Répondre à toutes questions concernant le matériau, les solutions techniques et la ressource,
- Présenter des retours d'expérience pouvant être source d'inspiration,
- Mettre en relation porteurs de projets et professionnels de la construction bois locaux.

En 2020, la mission Prescription Bois portée par Fibois Sud a permis d'accompagner 23 projets de construction et de rénovation.

La mission est polyvalente et peut porter sur :

- Des conseils ponctuels sur les essences, les matériaux et les entreprises locales pour des porteurs de projets particuliers, des collectivités, des maîtres d'ouvrages privés et des maîtres d'œuvre, des agriculteurs ayant des projets de bâtiments agricoles.
- Un accompagnement plus en amont des projets pour identifier la pertinence du recours au bois avec des conseils sur la rédaction des programmes, des pièces de marché ou sur des aspects techniques.
- La levée des freins à l'utilisation du bois dans la construction pour des raisons de sécurité incendie, urbanisme...

Sur l'ensemble des projets accompagnés, un travail de veille réglementaire et technique permet d'accompagner la maîtrise d'œuvre et d'apporter les éléments clés pour rassurer et convaincre.

JOURNEES TECHNIQUES ET VISITES DE CHANTIER

/// Matinée RE2020

Le 7 février 2020, Fibois Sud a organisé à Marseille dans les locaux du Syndicat des Architectes des Bouches du Rhône une formation à destination de la maîtrise d'œuvre et des entreprises sur le thème : Réglementation énergétique 2020. Les outils pour optimiser la performance environnementale des bâtiments bois.

Cet événement s'est déroulé sur une matinée et a réuni près de 40 professionnels.



/// Intervention auprès de l'ESPI et Visite de l'immeuble bois Ywood les Docks Libre à Marseille

Le 9 mars, Fibois Sud est intervenu dans le cadre d'un module de formation au bâtiment durable auprès de l'ESPI (Ecole Supérieure des Professions Immobilières). Les étudiants ont ainsi pu découvrir un R+6 tertiaire tout bois réalisé par le promoteur immobilier Nexity et échanger avec Stéphane Bouquet à l'initiative du projet et du développement de pôle bois au sein de Nexity.



/// Web-Conférence : Acoustique des bâtiments bois

En partenariat avec France Bois Régions, Fibois Sud a organisé une webconférence « Acoustique et Construction Bois » le 1^{er} juillet 2020. Cet événement a rassemblé 275 participants (en direct et en rediffusion) de tout horizon professionnel et sur toute la France.

La Conférence gratuite était animée par Jean-Louis Beaumier, conseiller en acoustique de l'éco-construction et auteur de l'Isolation Phonique écologique » et « L'isolation thermique-acoustique ».

Elle est disponible en rediffusion sur la chaine You tube France Bois Régions à l'adresse suivante :

https://youtu.be/bYG5t0_h1NA



/// Accompagnement des élèves étudiants de l'ENSA-M en Master de l'atelier des horizons possibles de Florence Sarano.

En 2020, Fibois Sud a engagé un partenariat avec l'ENSA-M (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille). Lors d'un semestre les étudiants en Master de Florence Sarano ont travaillé sur un studio intitulé « Co-habiter avec le Forêt » sur la Commune de Rougiers dans le Parc de la Sainte-Baume.

L'accompagnement s'est fait en 3 temps : sortie à Rougiers et rencontres avec les acteurs de la filière forêt bois locaux, suivi du travail des étudiants, soutenance des travaux réalisés.



/// Intervention : Construire des Bâtiments agricoles en Bois

Comme chaque année, la prescriptrice bois intervient auprès de l'ADFPA 05 dans un module « bâtiment agricole ». L'intervention préalablement prévue sur 1 journée et ponctuée de visite d'exploitations agricoles s'est finalement tenue en visio conférence en raison de la crise sanitaire. Elle a eu lieu le 21 avril 2020 et à réunit une vingtaine de futurs gérants d'exploitation agricole.



/// Visite de réalisations. Equipements sportifs à Saint-Marc Jaumegarde

La Métropole Aix-Marseille souhaite s'engager dans la construction durable et promouvoir le bois et notamment le bois local dans ses équipements. Le 22 juillet, à la demande du service Forêt de la Métropole, une visite a été organisée à Saint-Marc Jaumegarde avec Fibois Sud et l'URACOFOR en présence des acteurs du projets et des services des sports de la Métropole et de la direction des équipements afin de mieux connaître l'équipement sportif de la commune : tennis couvert et gymnase en structure bois et d'identifier les pistes de travail pour les équipements de la métropole.



/// Visites sur le thème de la valorisation du pin d'Alep en construction

Le 23 septembre 2020, Fibois Sud et le CNPF ont réunis une trentaine de participants autour de la valorisation du pin d'Alep dans la construction. Une majorité des participants étaient des propriétaires forestiers curieux de cette nouvelles possibilité de valoriser leurs bois.

La journée technique a débuté dans les ateliers puis au bureau d'étude de l'entreprise Triangle Scop à Gardanne et s'est poursuivie en forêt à quelques kilomètres de l'entreprises. Cette journée étaient l'occasion de présenter le travail de l'interprofession et de répondre à bon nombre d'idée reçue sur la récolte des bois et la construction bois en générale.



/// Fibraterra - Logement collectif et matériaux biosourcés – 2 sessions

Fibois Sud et Envirobat BDM se sont associés pour organiser 2 demi-journées consacrées au matériau bois dans les projets d'immeubles d'habitation de 3ème famille. Elles se sont tenues les 17 septembre et 2 octobre en visio conférence et ont réunies plus de 200 participants (maîtres d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprises) principalement issus de la région.

Cet événement a reçu le soutien technique de France Bois Régions pour la diffusion et les moyens techniques. La visio conférence est disponible sur le site you tube de France Bois Régions.



Lien pour revoir la web conférence : <https://youtu.be/HlsXLvuTfAI>

/// Journée technique : Comment stockage dans le bois et substitution participent à l'atténuation du changement climatique ?

Fibois Sud était partenaire de Forêt Méditerranéenne pour l'organisation du 3ème volet du cycle dédié au carbone et notamment aux notions de stockage et compensation. Cette journée s'est tenue le 15 octobre dans la salle de la Boiserie à Mazan (84). Lieu emblématique de l'usage des bois locaux dans la construction. Au programme, l'actualité des connaissances sur le matériau bois et l'impact de la construction bois sur le changement climatique analysée par des experts de la question puis mise en perspectives de ces notions avec des exemples de réalisations remarquables en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie.



/// Construction Bois multi-étages. Quelles alternatives au CLT ?

Cette web conférence animée par Olivier Gaujard s'est tenue en visioconférence le 4 novembre et a réuni plus de 100 participants pour l'essentiel, des professionnels de la construction, promoteurs, bailleurs sociaux et maîtres d'ouvrages publics mais aussi des entreprises régionales. L'intervention d'Olivier Gaujard et son expertise du sujet a été saluée par les personnes présentes.



PRIX REGIONAL CONSTRUCTION BOIS 2020

En 2020, Fibois Sud a reçu 56 candidatures au Prix Régional de la Construction Bois 2020 parmi lesquelles de nombreuses réalisations de grande qualité, preuve du dynamisme de la région Provence Alpes Côte d'Azur en la matière.

9 lauréats ont été distingués par un jury composé de professionnels et de représentants d'organisations régionales investies dans la filière forêt-bois.

La cérémonie de remise des Prix s'est tenue en visio conférence le 12 novembre avec en introduction une conférence de Dominique Gauzin-Mûller « Le bois, matériau de l'architecture frugale ».

Ce prix régional a fait l'objet d'une excellente couverture médiatique en région avec notamment un dossier spécial dans TPBM.



Vous pouvez accéder à vidéo de la remise des prix ici :

https://youtu.be/BpFeGguN_84

DEVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DES PINS DANS LA CONSTRUCTION

Les pins régionaux sont essentiellement utilisés à l'heure actuelle pour la trituration et le bois énergie, voire l'emballage mais rarement dans la construction. L'abondance de cette ressource et ses bonnes caractéristiques techniques (comme le montre la récente introduction du pin d'Alep dans la norme structure) en font pourtant un candidat crédible à cette utilisation.

Afin d'accompagner le développement de ces essences dans la construction FIBOIS SUD a démarré en 2020 un programme d'action pluriannuel financé par des fonds européens.

Dans le cadre de ce projet FIBOIS SUD a pu cette année :

- Réaliser un benchmarking des projets de développement de l'utilisation d'essences locales spécifiques menées par la filière au niveau national. En particulier FIBOIS SUD s'est intéressé à la plateforme et la marque développée en Haut de France sur le peuplier. Un retour d'expérience de cette plateforme a été présenté aux acteurs de la filière de la région Sud à l'occasion des rencontres de la filière en décembre 2020
- Mobiliser un groupe de travail dans le but de définir une sélection de produits bois construction en pin à promouvoir dans le cadre du projet. Ce groupe de travail réunit des acteurs de la filière forêt-bois du territoire : architectes, bureaux d'études, charpentiers, scieurs, exploitants, détenteurs de la ressource ainsi que l'Union Régionale des Communes Forestières. Ce groupe de travail s'est réuni de manière plénière à deux reprises durant l'année 2020 en visioconférence (les 22 avril et 16 juin 2020). Des acteurs ont également été mobilisés de manière individuelle pour compléter ou valider certaines données. Ces produits sont également étudiés en cohérence avec le savoir-faire et l'outillage des transformateurs de la région ainsi qu'avec la ressource locale en bois.

5-Formations

Dans le cadre de sa mission de développement des compétences des acteurs, FIBOIS SUD a organisé 8 sessions formations rassemblant 90 stagiaires en 2020.

Isolation phonique construction bois

1 session // 7 participants

Formateur : Jean-Louis Beaumier

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique
- Connaître les éco-matériaux et leurs atouts en isolation phonique
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation
- Réussir le lien entre le prescripteur et l'applicateur

Traitement acoustique

1 session // 6 participants Formateur : Jean-Louis Beaumier

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les grands principes du traitement intérieur des locaux
- Identifier les projets qui imposent le recours au bureau d'études acoustiques
- Connaître les bases de la réglementation dans ce domaine
- Connaître les matériaux employés en correction acoustique et particulièrement les bio-sourcés
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions simples en neuf ou a posteriori en privilégiant les produits biosourcés ou à base de bois

Bâtiments bois et biosourcés : systèmes constructifs

5 sessions // 36 participants

Formateur : Thomas Charlier, Gaujard Technologie SCOP

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les avantages du bois et des matériaux biosourcés pour les maîtres d'ouvrages
- Répondre aux objections courantes - Connaître les différents systèmes constructifs et matériaux couramment employés
- Connaître le cadre réglementaire et normatif
- Comprendre comment sont construits les bâtiments bois
- Connaître des détails types courants (planchers, façades, refends, toitures)
- Acquérir des notions de coûts de construction selon les types d'ouvrages réalisés

Construire en bois en zone de montagne dans un contexte de changement climatique

1 session // 40 participants

Formateur : Frederic Paccalet et François Brillard Alpes Contrôle, Christelle Corradino Enertech, Robert Celaire, Samuel Chwalibog, Jérôme Luccioni, Claire Harmand Fibois sud, Damien Lozach Bois des Alpes

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les spécificités des zones de montagne et l'impact du changement climatique
- Connaître les points de vigilance des principaux éléments d'un ouvrage en bois en zone de montagne : balcons, façades, toitures, terrasses, surélévations...
- Comprendre le bioclimatisme et sa déclinaison à l'architecture bois en montagne : confort et performances énergétiques
- Connaître les principes de traitement du confort thermique d'hiver et d'été
- Identifier les essences locales et les savoir-faire locaux du massif Alpin, pour construire en bois local